

# DRM002 - Droit de la propriété immobilière

🌟 Valide le 21-03-2019

## Présentation

**Code : DRM002**

## Prérequis

8 crédits

L'unité d'enseignement s'adresse à toute personne exerçant ou appelée à exercer une activité professionnelle immobilière ou une activité juridique en lien avec l'immobilier (avocat, juriste d'entreprise...), et qui:

**Responsabilité nationale :**  
EPN14 - Droit et immobilier /  
Gilles GODFRIN

- soit n'a pas de formation ou expérience juridique préalable spécifique en droit de la propriété,
- soit a une telle formation ou expérience mais nécessitant d'être renforcée et actualisée.

**Contact national :**

ICH

2 rue Conté

75003 Paris

01 40 27 25 79

Sylvie Molina

[sylvie.molina@lecnam.net](mailto:sylvie.molina@lecnam.net)

Pour profiter au mieux de l'enseignement, des connaissances générales en droit et une bonne culture générale sont utiles.

## Objectifs pédagogiques

Connaître les règles fondamentales et les pratiques relatives à la propriété des biens immobiliers, privés et publics.

## Compétences

Identifier le propriétaire d'un bien immobilier et les différents titulaires de droits réels sur ce bien. Déterminer les droits et contraintes de chacun. Savoir prévenir ou résoudre les principaux litiges entre eux ainsi qu'avec les tiers (voisins notamment).

## Programme

### Contenu

#### La propriété immobilière privée

- objet de la propriété immobilière : immeuble élémentaire ou volume immobilier
- prérogatives du propriétaire et limites
- propriété immobilière collective : indivision ordinaire ou forcée, mitoyenneté, copropriété...
- droits réels immobiliers : servitude, usufruit, emphytéose, droits réels de jouissance spéciale...
- protection judiciaire de la propriété et des droits réels immobiliers

#### La propriété immobilière publique

- consistance du domaine public
- utilisation du domaine public : agents et usagers, public, occupants exclusifs
- protection du domaine public : inaliénabilité, contraventions domaniales
- consistance et régime du domaine privé

#### Les modes d'acquisition de la propriété immobilière

- modes d'acquisition de droit commun : succession, vente, usucapion..
- préemption d'intérêt privé ou d'intérêt général
- expropriation et autres procédés de cession forcée

## Modalités de validation

- Examen final

## Description des modalités de validation

Épreuve écrite de 3 à 4 heures. La validation de l'unité d'enseignement suppose l'obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20.